



Syndicat National de l'Éducation Physique
de l'Enseignement Public
Fédération Syndicale Unitaire

Nref : sgal/CH

Paris, le 28 avril 2021

Monsieur Jean-Michel BLANQUER
Ministre de l'Éducation nationale,
de la Jeunesse et des Sports
110 rue de Grenelle
75357, PARIS SP 07

Objet : réouverture des installations sportives couvertes

Monsieur le Ministre,

En mars dernier, le SNEP FSU avait acté positivement la réouverture des installations sportives couvertes (gymnases et piscines) pour le public scolaire. Leur fermeture était injustifiée faute de données et alors que toutes les mesures sanitaires pour limiter la propagation étaient prises. A ce jour, les données sur un potentiel risque de contamination n'existent toujours pas et aucun bilan de la reprise des activités en milieu couvert n'a été réalisé. Nous avons donc été stupéfaits de découvrir une nouvelle fermeture de ces lieux le 23 avril en lisant le protocole. Et ce, alors que le matin même vous affirmiez sur France Info, la possibilité que les cours d'EPS se déroulent en intérieur. Cette décision est incompréhensible et met une fois de plus notre discipline à l'index.

Nous rappelons une nouvelle fois que toutes les études actuelles, et notamment celles ayant été réalisées post confinement, ont montré l'importance des pratiques pour lutter contre l'obésité, la sédentarité, la santé physique et mentale des jeunes. L'activité physique participe aussi au renforcement du système immunitaire. Le gouvernement n'a eu de cesse de communiquer sur l'importance du sport et sur la nécessité de développer la pratique. C'est la décision inverse qui a été prise.

Cette décision va non seulement impacter le temps de pratique effectif des élèves en le réduisant, leurs apprentissages en EPS, y compris en natation, mais également impliquer un nouveau changement de programmation des activités physiques sportives et artistiques pour la cinquième fois depuis le début de cette année scolaire. Les professeurs d'EPS se sont adaptés à la situation sanitaire, mais cette dernière décision confirme le peu de considération faite à leur discipline.

Depuis le début de la crise, le SNEP FSU a porté des propositions pour rendre plus sûr l'enseignement de l'EPS. Dans nombre d'établissements, les cours d'EPS en gymnase se déroulaient en demi groupes, quel que soit le niveau de classe. Il aurait été souhaitable de généraliser un fonctionnement à 50% pour l'EPS à tous les niveaux. Cela aurait permis aux enseignants d'assurer l'EPS dans des conditions sanitaires optimales et aux parents d'être plus rassurés et en confiance. Le SNEP FSU, lors de ses rencontres avec l'administration, a toujours mis en avant cette mesure qui permet de faire respecter la distanciation physique imposée lors des pratiques.

Nous vous demandons, Monsieur le Ministre, de réévaluer la situation et de revenir sur cette décision. Une réouverture des installations sportives couvertes dès maintenant est possible et envisageable sous certaines conditions. Des discussions, pour que soient élaborées ces conditions de reprise en évitant les nombreux changements de décisions et un plan de rattrapage concernant le savoir nager scolaire, sont absolument nécessaires.

Nous vous assurons, Monsieur le Ministre, de notre profond attachement au service public d'Éducation.

Benoît HUBERT
Secrétaire Général

Copie à M. Geffray